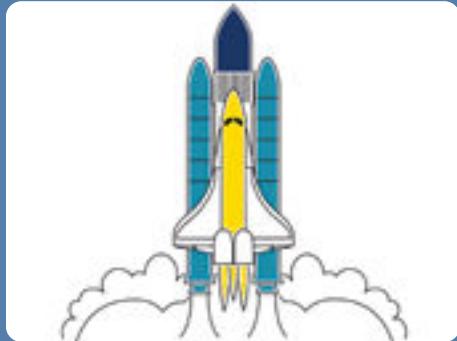




RÉSERVATION DES LOCATIFS



CARAVANEIGES



TRANSITION NUMÉRIQUE
MISE EN ROUTE



Plein air et culture

LE CAMPING ASSOCIATIF

#308 AUTOMNE 2020



APPEL À DONS
MOBILISONS-NOUS !



La revue trimestrielle du GCU a été créée en 1938 par Maurice Fonvieille, mort pour la liberté.

Association laïque dite "groupement des campeurs universitaires de France", le GCU regroupe toutes les personnes partageant ses valeurs fondatrices humaines, laïques, solidaires et conviviales, acceptant sa conception du camping basée sur le bénévolat et la gestion participative et adhérent sans restriction à ses statuts, son règlement intérieur et ses consignes de fonctionnement.

72 boulevard de Courcelles - 75017 Paris
Tél.: +33(0) 47 63 98 63
www.gcu.asso.fr • gcu@gcu.asso.fr

Directeur de la publication : Ludovic Broussaud

Rédacteur en chef : Nicolaas van der Toorn

Conception graphique : Casimage Productions

info@casimageproductions.com

Coordination : Laurence Tramaux

Réalisation graphique : Olivier Fer

BD : Patrick Deubelbeiss, Laurence Tramaux

Impression : Imprimerie Vincent

Photo de couverture : Gilbert Grandpierre

Dépôt légal: 4^e trimestre 2020

ISSN n°1776-6877

Ce numéro a été tiré à 22 500 exemplaires

Cette revue sera diffusée largement au-delà de nos adhérents.

Anciens présidents :

Albert Taste (1937-1957)

Maurice Fusibet (1957-1968)

Jacques Beck (1968-1986)

Hubert Roverc'h (1986-2000)

Jean-Louis Chevalier (2000-2012)

Président d'honneur : Jean-Louis Chevalier

Vice-président d'honneur : Maurice Plaire

Membre d'honneur : Pierre Millet

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Claire Bazin

Vice-présidents : Didier Bonnaire, Patrick Dubois

Secrétaire général : Gérard Lefebvre

Trésorier : Denis Dvorsak

Autres membres du bureau :

Yannick Dereep

Jacqueline Serin-Tinon

Nicolaas van der Toorn

Autres membres du CA :

Christian Boulounaud

Ludovic Broussaud

Alain Chartier

Jean-Michel Elhorga

Gilbert Grandpierre

Sophia Lamri

Virginie Lamulle

Pascal Richy

Alain Schmitt

Michel Tendron



Plein air et culture

LE CAMPING ASSOCIATIF

#308 AUTOMNE 2020

3 ÉDITO

4 INFOS

Info Covid

Appel au Crowdfunding

Remerciements aux administrateurs sortants

9 PRÉVENTION MAIF

10 TÉMOIGNAGE

11 INTERVIEW

12 TRANSITION NUMÉRIQUE

15 HOMMAGE

Nos délégués disparus

16 ADMINISTRATION

Compte rendu du conseil d'administration

Compte rendu de l'assemblée générale

Membres des commissions

Modifications des statuts

Convocation AG extraordinaire 2021

24 TARIFS ET DATES D'OUVERTURE

Locatifs

Caravaneiges

26 CARNET & PETITES ANNONCES

PRÉPARONS LES REVUES À VENIR

Pour paraître dans la revue printemps 2021,
les articles et les photos doivent
parvenir au secrétariat du GCU
avant le 31 décembre 2020.

Pour envoyer vos textes et photos :
gcu@gcu.asso.fr



La Covid et ses conséquences

PAR CLAIRE BAZIN, PRÉSIDENTE

Quelle année étrange vivons-nous ? Paradoxalement c'est lorsque nous sommes bousculés dans nos plaisirs simples de la vie que nous recherchons à nous recentrer sur nos valeurs de base. Camper au GCU en fait partie. Malgré cela, les craintes légitimes et la prudence imposée par la situation exceptionnelle de cet été n'ont pas permis à tous de bénéficier d'un séjour réparateur qui est tant attendu chaque année.

Force est de constater que la fréquentation de nos campings cet été a subi une baisse d'environ 25 %. Spontanément, des adhérents ont offert au GCU la somme qu'ils avaient économisée pour leurs vacances car ils ont éprouvé le besoin de soutenir notre association. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés au nom de tous.

En effet, les conséquences de cette crise sanitaire ont mis à mal nos finances. Certes, nous avons pris des décisions de restriction budgétaire drastique qui nous permettent d'avoir aujourd'hui une trésorerie suffisante pour payer les charges fixes incontournables. Mais ces pertes financières entravent les projets d'aménagements, que nous avons été contraints de mettre en sommeil.

Aussi, pour rééquilibrer nos finances et répondre aux différents messages adressés par nos adhérents, nous allons lancer un financement participatif en ligne. Le GCU compte sur votre solidarité envers l'association qui vous est si chère.

Cependant cette situation a aussi conduit certains à changer leur destination et permis ainsi de redécouvrir qu'au GCU nous possédons des pépites habituellement moins fréquentées. C'est finalement un retour vers nos campings de montagne ou de campagne que nos fondateurs chérissaient tout autant que les stations balnéaires réputées.

Alors pour permettre de pérenniser ce patrimoine diversifié et éclectique, pour préserver nos terrains qui font la force de notre association, faites confiance au GCU pour camper en toute sécurité sanitaire et revenez-nous vite. Soyons tous solidaires !



La Covid n'a pas ignoré ni épargné le GCU cet été

PAR JEAN-MICHEL ELHORGA

Comme tous les organismes de tourisme et de camping, nous avons été soumis aux hésitations et atermoiements gouvernementaux, les informations nous arrivant au compte-goutte, parfois contradictoires et peu compréhensibles. C'est ainsi que l'ouverture des campings a été actée alors que le protocole sanitaire nous concernant n'existe pas encore. Pourtant nous avions été sollicités, par l'intermédiaire de nos organismes professionnels et notamment l'UNAPAREL, pour participer à l'élaboration de ce protocole. Nous y avions répondu favorablement en nous investissant avec nos compétences et notre réflexion pour que cela aboutisse.

Il a fallu aussi mettre en place un protocole interne, où nous avons déterminé nos règles propres, et nous équiper de matériels et produits permettant son respect. Ainsi nous avons rédigé de nombreux documents et affiches. Les DT ont été très sollicités, dans l'urgence, pour procéder aux différents affichages. Ceux-ci ont changé plusieurs fois au gré des informations et décisions qui nous parvenaient.

En ce qui concerne le matériel, nous nous sommes procuré du gel hydro alcoolique avec des distributeurs, du virucide avec des pulvérisateurs, des bombes désinfectantes pour les locatifs, des bombes de peinture pour les marquages au sol, etc. Tout cela pour un coût d'environ 120 000 euros.

Malgré toutes les mesures prises plusieurs de nos campings ont été touchés par des

cas de contamination. Lors du premier cas, qui nous a servi ensuite de modèle pour les autres, nous avons averti tous les campeurs présents afin qu'ils puissent se faire tester dans le respect des consignes et des délais. Nous avons même pu, sur un de ces terrains, obtenir qu'un laboratoire se déplace in situ pour tester toutes les personnes présentes. Aucune n'a été détectée positive. À la demande de l'ARS* et de la CPAM**, nous avons géré les éventuels cas contacts. En liaison avec ces deux organismes nous avons contacté, par mail, téléphone ou courrier

postal, toutes les personnes passées sur le camping qui auraient pu être contaminées. Ce fut un surcroît de travail non négligeable effectué parfaitement par le secrétariat.

Tout compte fait, la réactivité, l'investissement et la participation de tous ont permis au GCU de surmonter cette crise sanitaire dans les conditions les moins dommageables possibles.

* Agence Régionale de Santé

** Caisse Primaire d'Assurance Maladie



Photos Michel LALAUZE

LE GCU FACE À SON DESTIN (PREMIER VOLET)

Le CROWDFUNDING, ou FINANCEMENT PARTICIPATIF, demandé et attendu par nos adhérents

Tous les jours, les médias rappellent aux Français que la crise sanitaire s'accompagne d'une crise économique qui fait et fera encore chuter nombre d'entreprises.

LE GCU, QUI N'EST PAS UNE PME, MAIS QUI A UN FONCTIONNEMENT ET UNE ÉCONOMIE COMPARABLE, OÙ EN EST-IL ?

"Il faudra limiter les dégâts !" Voilà le message diffusé depuis le mois de mars par le conseil d'administration dans les lettres d'information envoyées par mail et diffusées sur le site du GCU. Six mois plus tard, où en sommes-nous et quelles mesures va-t-il falloir encore adopter ?

Ce qui a été fait dès le début de la crise, lorsque le doute sur le devenir de la saison 2020 commençait à germer dans l'esprit de ceux à qui vous avez confié l'administration du GCU : le gel de tous les travaux non indispensables, la réduction des dépenses dites récurrentes au strict minimum nécessaire pour la préparation d'une hypothétique ouverture... Le conseil d'administration s'est attelé à la tâche pour tenter d'imaginer ce que les autorités allaient imposer. Un groupe de travail a étroitement collaboré pendant

près d'un mois avec les plus hautes instances pour élaborer le protocole sanitaire des terrains de camping. La décision douloureuse de ne pas ouvrir 25 de nos campings a été prise dans un souci d'économie. Il a fallu faire des choix et, en cela, décevoir des adhérents.

Grâce à ses bénévoles engagés, le GCU a réussi à ouvrir 67 terrains de camping. La saison 2020 aura été compliquée, mais elle aura existé.

Et alors ? Où en est le GCU sur le plan économique ? 2 000 000 € !!! Voilà environ le manque à gagner. Imaginez un instant ce que cela aurait été sans cette gestion rigoureuse et drastique : 3 000 000, 3 500 000 d'euros... Bien sûr, nous sommes dans l'approximation, le bilan final se fera en mars 2021, à la fin de l'exercice.

LE GCU SE RELÈVERA-T-IL DE CETTE PÉRIODE INÉDITE DE SON HISTOIRE ?

Bien sûr ! D'abord parce que nous sommes tous portés par nos convictions, nos valeurs de solidarité et d'entraide. Ensuite, parce que nous allons gérer et avancer petit à

petit vers un horizon meilleur avec un même souhait : ouvrir tous les campings de l'association dès 2021 !

La première étape, là, tout de suite : un appel à dons ! La mode en est au Crowdfunding ou financement participatif, souvent utilisé sur Internet pour des projets. Le nôtre : permettre au GCU de garder une trajectoire répondant aux exigences de ses adhérents. Cette idée émane des adhérents, dans des mails, des courriers, des messages. Les campeurs veulent aider le GCU à traverser cette crise et permettre de poursuivre la modernisation de ses campings au travers d'investissements indispensables et de rénovations nécessaires.

"Je n'ai pas campé cet été, j'avais peur du virus. Je souhaite donner au GCU la somme que je dépense habituellement pour camper". Voilà, ce qu'a écrit l'un d'entre nous. L'idée de création d'une cagnotte sur Internet a été avancée par un autre C.U. Alors pourquoi pas ? L'idée a germé, les administrateurs l'ont concrétisée. Vous voulez apporter votre contribution pour que le GCU puisse continuer à avancer, alors, à vos claviers !

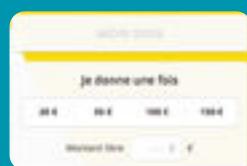
APPORTEZ VOTRE SOUTIEN AU GCU !

Rendez-vous sur :

<https://www.helloasso.com/associations/gcu/formulaires/1/widget>



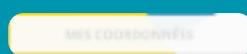
ÉTAPE 1
CHOISIR LE MONTANT
QUE VOUS SOUHAITEZ DONNER



ÉTAPE 3
CHOISIR LE MONTANT DE VOTRE
CONTRIBUTION À HELLOASSO-FACULTATIF



ÉTAPE 2
COMPLÉTER VOS COORDONNÉES
EN CRÉANT UN COMPTE HELLOASSO



ÉTAPE 4
IL N'Y A PLUS
QU'À PAYER



LE GCU VOUS REMERCIE

> QUIZ : GARAGE MORT OU PAS GARAGE MORT ?



Réponse :
Pas garage mort !

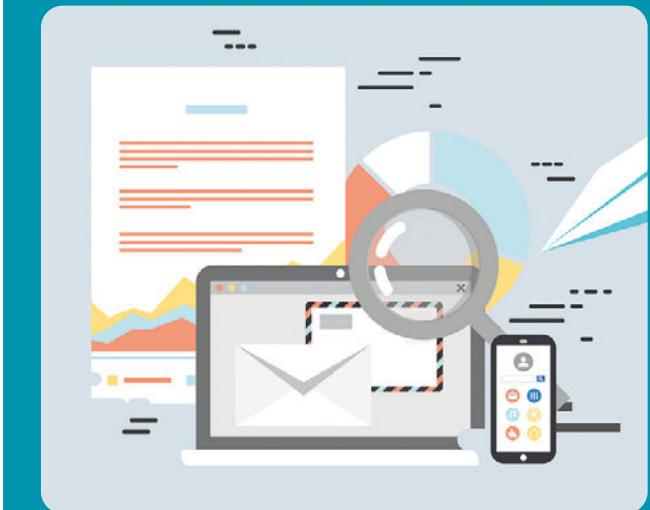
Sur certains campings, en basse et très basse saison, les campeurs peuvent bénéficier de la formule "occupation temporaire + garage mort". Le garage mort permet de laisser son installation sur un emplacement (pair pour une année paire ou impair pour une année impaire) entre deux séjours sans occupation.

Mais attention ! Afin d'éviter les réservations déguisées, l'installation principale (caravane, camping-car ou tente si cette dernière est l'installation principale) doit demeurer sur place entre deux occupations, sans substitution par une installation toile secondaire "réservant" l'emplacement.

Communiquez votre ADRESSE E-MAIL !

Avec le déploiement des services dans le cadre de la transition numérique l'appel à cotisation vous sera envoyé uniquement par voie électronique à partir de 2021.

Pour pouvoir régler votre cotisation 2022 vous devrez donc obligatoirement avoir communiqué votre adresse e-mail individuelle (A1 et A2). Un simple courriel envoyé au secrétariat suffit.



LE SAVIEZ-VOUS?

ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

Si vous voulez partager votre passion, un art, un sport, un hobby, c'est possible au GCU en animant bénévolement votre activité sur le camping de votre choix, au rythme à votre convenance (semaine, journée, ...).

Pour cela, prendre contact avec notre délégué aux ACS, Yannick DEREEP à gcu@gcu.asso.fr

MATÉRIEL

Plus de 700 kg de matériel ont été préparés et envoyés sur nos terrains de camping par notre délégué Alain CHARTIER.

LE RASSEMBLEMENT ANNUEL 2021

Il se déroulera sur le même lieu prévu pour 2020 : Châtillon-en-Diois (Drôme) du 16 au 21 août.

LES DÉLÉGUÉS DU GCU

Ils ne reçoivent aucune rétribution en raison des fonctions qui leur sont confiées. Des remboursements de frais ne sont possibles que dans le cadre de mission, de déplacement ou de représentation sur présentation de justificatifs. Ils règlent leur séjour dans les campings GCU comme tout autre campeur.

CLIN D'ŒIL

Lors du conseil d'administration 2 à Châtillon-en-Diois, le président de séance, pour la première fois dans l'histoire du GCU, était d'origine néerlandaise, à savoir notre camarade Nicolaas VAN DER TOORN.

PROMOTION DU GCU DANS LA CREUSE



SANGUINET, L'ESPRIT DU GCU PERDURE

PAR JÉRÔME SIMON

Je vous envoie quelques photos où il y a eu des cours de danse et un tournoi de ping-pong ainsi que de la gym sur le terrain de volley.

Les enfants dont ma fille 9 ans et mon fils 18 ans étaient très heureux de se retrouver

ensemble et ont su improviser leur propre activité.

Malgré la dureté de notre époque et ses épreuves difficiles à traverser l'esprit du GCU perdure.



Photos Jérôme SIMON

RUBRIQUE QUESTIONS/RÉPONSES

APPEL À QUESTIONS

QUESTIONS



RÉPONSES



Campeurs, vous qui portez un intérêt à la vie de votre association, une rubrique "questions/réponses" sera créée dans la revue PLEIN AIR ET CULTURE. Selon le nombre de questions reçues et les sujets évoqués, les réponses pourront s'étaler sur plusieurs revues.

Pour poser une question écrivez à :

GCU revue PAC,
72 boulevard de Courcelles - 75017 PARIS
ou envoyez un courriel (objet : Question
revue PAC) à gcu@gcu.asso.fr



APPEL À CRÉATEURS

À l'approche des fêtes de fin d'année, nous vous proposons de créer une carte de vœux virtuelle pour le GCU !

Vous devrez nous envoyer un fichier numérique de votre carte et un texte d'explication.

Les photos floues, trop petites et de mauvaise qualité ne pourront être sélectionnées (2 Mo = minimum).

Les fichiers numériques doivent parvenir avant le 30 novembre 2020 au secrétariat du GCU à gcu@gcu.asso.fr

Remerciements aux administrateurs sortants



ALAIN COSME

PAR DIDIER BONNAIRE

Alain,

Voici arrivée la fin d'une longue étape courue sur les routes de nos différents campings. Ce départ est le début pour toi de nouvelles aventures notamment dans le domaine sportif. Nous avons tous apprécié ton engagement militant et collectif durant toutes ces années. Reste tel que tu es : un camarade apprécié de tous, avec une écoute attentive, garant de nos valeurs humaines, laïques et solidaires.

Bonne continuation à toi, mon ami. Que le bonheur et la bonne santé soient tes compa-

gnons de ta nouvelle route. Sans oublier une pensée à Chantal qui t'a toujours accompagné dans cette aventure.

Je ne peux terminer ce message sans évoquer ta passion (le terme est faible) pour Jean FERRAT en citant une de ces nombreuses chansons :

**"Pouvoir encore regarder
Pouvoir encore écouter
Et surtout pouvoir chanter
Que c'est beau, c'est beau la vie".**

DOMINIQUE BIRMAN

PAR DENIS DVORSAK, CELUI QUI A LA LOURDE RESPONSABILITÉ DE TE SUCCÉDER...

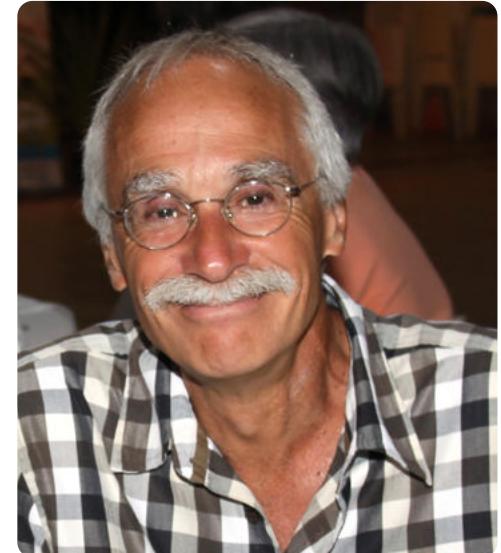
Picsou... tout le monde connaît ce personnage de dessin animé de la très célèbre maison de production... Il traverse les générations, il est connu de tous les enfants.

Le GCU a également son Picsou : Dominique Birman ! Pourquoi ce surnom ? Parce que Dominique a tenu les cordons de la bourse du GCU pendant ces 8 dernières années. Il a succédé à Didier Flandrin qui nous a quittés dans l'exercice de ses fonctions. De ce fait, Dominique est devenu notre "trésorier", sans passation, épaulé par la "commission finances" qui a alors été créée.

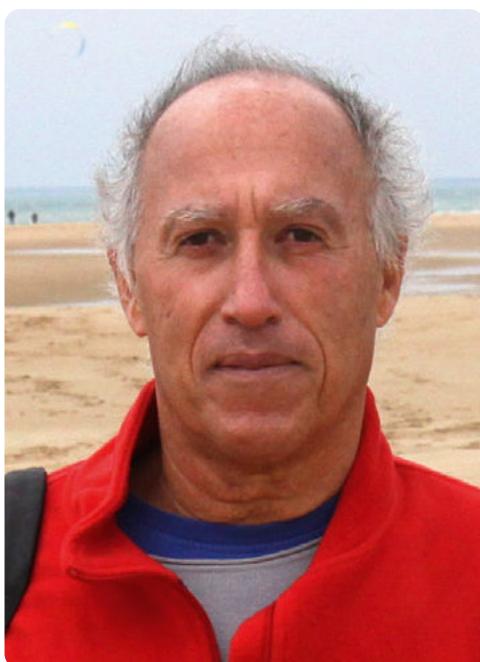
Dominique, tu as su convaincre les administrateurs de l'utilité de gérer, d'équilibrer pour permettre à notre association d'entretenir nos terrains de camping et d'investir avec la prudence nécessaire.

Dominique, tu ne traverseras pas autant de générations de C.U. que ton illustre éponyme. Tu as atteint la limite d'âge ! Tu connais mon sentiment sur cette règle absurde qui oublie la notion de compétences et de sagesse. Tu as les deux et le GCU s'est enrichi, non pas en espèces sonnantes et trébuchantes (les temps sont difficiles), mais par ta réflexion, ton intelligence et tes arbitrages. Tu "tapes" toujours juste : tu t'exprimes quand cela est nécessaire, avec rigueur et clairvoyance. Le GCU te laisse quitter ta fonction, les textes ne peuvent être contournés, mais je sais que tu seras là pour apporter tes conseils, tes éclairages et pour continuer à encadrer cette transition numérique amorcée par le CA.

Salut l'ami !



MICHEL LALAUZE



MERCI MICHEL !

PAR NICOLAAS VAN DER TOORN, RÉDACTEUR EN CHEF

Pendant six ans nous avons travaillé en équipe pour faire vivre notre revue. En tant que directeur de publication, tu as remarquablement assuré la gestion de toutes les étapes menant à la parution de 24 numéros, soit quelque 800 pages de vie associative, avec pour sûr au sommet le beau numéro historique 300. Toujours de bonne humeur, plein d'humour, attentionné aux avis de chaque administrateur et aux horaires, tu présidais les conférences de rédaction de façon à la fois professionnelle et détendue. L'étroite collaboration avec toi a donné une réalité pleine de sens à notre travail de bénévole.

*Michel Lalauze s'en va,
mais pas de souci ...*

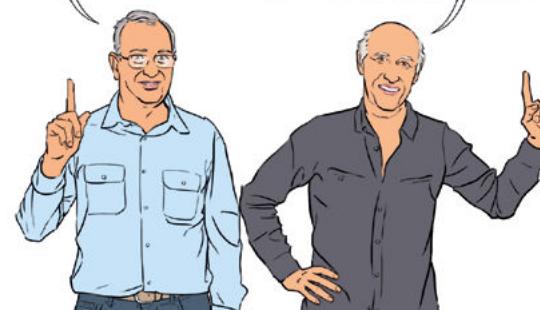
MICHEL,

PAR LAURENCE TRAMAUX, COORDINATRICE ET PATRICK DEUBELBEISS, DESSINATEUR

Que dire de plus ? Durant ces six ans, tu nous as patiemment guidés dans notre travail, ne comptant jamais ton temps ni tes efforts. Tu t'es montré droit, courageux, à la fois sérieux et drôle, pondéré et spontané, profondément humain. Les mots que nous avons le plus écrits dans nos mails ont été "Merci Michel". Tu as été un directeur de publication formidable. Quel bon enseignant tu as dû être !

*... car Ludovic Broussaud,
dynamique et enthousiaste,
assure la relève !*

Nous te laissons à présent te consacrer pleinement à tes petits-enfants et à ton autre vie associative. Encore une fois : mille mercis, Michel !



Prévention MAIF lance une plateforme pour développer les pédibus !



PÉDIBUS ENSEMBLE, AGISSEZ

POUR RESPONSABILISER NOS
ENFANTS SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE



Le pédibus propose une alternative à l'usage systématique de la voiture sur le trajet domicile-école. C'est un accompagnement sécurisé de groupes d'enfants sous la responsabilité d'adultes bénévoles (parents, grands-parents, membres d'un club de marche...). Plusieurs trajets peuvent desservir l'école selon des itinéraires et horaires établis préalablement.

Pour contribuer à l'éducation routière des enfants en favorisant leur sécurité sur le trajet de l'école, pour répondre à des objectifs de développement durable et d'éducation citoyenne, pour instaurer plus de convivialité et de solidarité entre les familles sur le chemin de l'école, Prévention MAIF a décidé d'accompagner les pédibus en développant une plateforme pour aider tous les acteurs concernés (parents, enseignants, collectivités locales) à mettre en place des pédibus et à les faire vivre.

Quelles motivations spécifiques pour les parents ? C'est un gain de temps, nul besoin d'affronter la cohue aux abords de l'école pour déposer son enfant. La mise en place et le quotidien d'un pédibus incitent également à rencontrer les autres parents de l'école.

Les enfants, quant à eux, apprécient d'être avec les copains et d'aller à l'école en parlant ou en chantant, tout en apprenant

des règles de prudence. Pour les enseignants, le bénéfice est patent puisque les enfants, bien réveillés, sont ainsi plus disponibles pour les apprentissages.

Comment ça marche ?

Prévention MAIF propose un dispositif complet pour créer, accompagner et organiser les pédibus en quelques clics grâce à Mobilécool, en créant un espace réservé à chaque ligne, dans lequel seuls les parents et conducteurs peuvent intervenir, partager des informations...

Prévention MAIF fournit également les questionnaires préparatoires destinés à mener une enquête auprès de tous les parents de l'école afin de déterminer si cette mise en place est possible, propose de la documentation et anime des réunions d'information/formation pour la constitution des équipes de conducteurs. Elle met également à disposition différentes chartes (enfant, parent, conducteur et gestionnaire de ligne) pour que chacun s'engage à respecter quelques règles qui assureront la pérennité du pédibus.

<https://www.mobilecool.fr>
<https://prevention-maif.fr>





Le défi de la cohabitation

PAR JACOTRE

Dans nos sociétés modernes, les espaces permettant à plusieurs générations de vivre en harmonie ne sont plus si nombreux. Le camping en général, et le GCU en particulier, est l'un de ceux-là. Une description rapide nous le démontrera. Une première catégorie de campeurs est identifiable : les "chicoufs". Derrière ce vocable, se cachent ces grands-parents qui avec 23 millions d'heures mensuelles consacrées à leurs petits-enfants tout au long de l'année, les accueillent aussi l'été. Ils se font une joie de vivre ces moments intenses avec ces tendres chérubins (Chic !). Mais, n'ayant plus la résistance d'autrefois, ils

attendent aussi leur départ, retrouvant avec soulagement leur propre rythme (Ouf !).

Puis, viennent les familles avec des enfants en bas âge. Elles se multiplient, ces dernières années, belle preuve du renouvellement de nos adhérents. Deux conceptions éducatives se côtoient. La version libérale qui laisse sa progéniture circuler librement : des petits, guère farouches, s'invitent dans les installations voisines, venant faire la conversation ou se faire payer qui un petit gâteau, qui un bonbon, sans que leurs parents ne semblent s'en inquiéter outre mesure. L'autre version éducative plus stricte relève de la surveillance de tous les instants de sa descendance qui ne peut s'éloigner de plus de cinq mètres, sans être rappelée à l'ordre. Les témoins de ces pratiques contradictoires ne manquent pas de commenter sur le laxisme des uns ou la rigidité des autres, quant à des choix qui après tout appartiennent aux parents. C'est vers 8-10 ans que les enfants bénéficient d'une plus grande liberté, sillonnant le terrain de part en part, organisant leurs propres jeux, construisant des cabanes, les bandes de mômes se faisant et se défaisant, au gré des affinités et des opportunités d'activités.

Et puis, il y a les ados qui adorent veiller la nuit... et dormir le jour. Même une tente surchauffée par le soleil de midi ne semble pas pouvoir les sortir des bras de Morphée. S'isolant dans leur petit monde, s'esclaffant bruyamment, rechignant parfois aux corvées de vaisselle, excellant dans les jeux sportifs, se testant aux jeux de la séduction amoureuse, ils constituent une figure incontournable de nos terrains. Faire cohabiter toutes ces générations est un pari qui ne peut être gagné, sans que quelques frictions apparaissent. Mais la tolérance et la bienveillance réciproques sont autant de gouttes d'huile dans une mécanique relationnelle qui a fait ses preuves.



EMMA ET TOM - TOUTE LA VIE !





Au 1^{er} rang : Cyriac, Christiane, Pierre et Capucine GIBERT
 Au 2^e rang : Olivier GIBERT, Emma, Olivier et Nathalie EXBRAYAT

Rencontre avec... Pierre

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENCE TRAMAUXT

Le moins qu'on puisse dire, c'est que Pierre Gibert ne se tourne pas souvent les pouces ! Maire de sa commune depuis 1983, ce retraité de l'enseignement et médaillé de l'Ordre National du Mérite assume de multiples responsabilités, dans sa Communauté de Communes, dans des structures départementales et dans un centre de soins ! Il trouve tout de même le temps, depuis 1971, de camper au GCU. Nous l'avons rencontré sur le terrain de Vias, où il séjournait en famille, en caravane, non loin de celle de Michel Lalauze.

Comment avez-vous connu le GCU ?

Par des collègues instituteurs. À l'époque, j'étais déjà marié et on avait deux filles, Patricia et Nathalie, qui n'avaient que 3 mois et 3 ans. Mon épouse Christiane était professeur de collège. Elle ne connaissait pas le GCU. Ça nous a tout de suite plu. On a d'abord campé à Capbreton, puis un peu partout, avec aussi notre troisième enfant Olivier, à La Tranche, au Canet, à Aiguebellette, à Savines... mais surtout à Vias, qui est relativement proche de mon village, Costaros, en Haute-Loire, près du Puy-en-Velay. Ça me permettait de remonter vers la mairie si nécessaire.

Vous arriviez à concilier travail et camping ?

J'ai toujours été très actif. D'abord instituteur, puis détaché au Ministère de l'Agriculture PEGC. J'enseignais à Costaros dans l'antenne du lycée agricole départemental. J'ai aussi présidé pendant 20 ans un club de foot, le FC Costaros. J'ai pris ma retraite en 2003, mais j'ai encore de nombreuses responsabilités.

Je n'ai pas d'engagement officiel au GCU, mais j'y campe avec plaisir et je participe chaque année à la réunion et au casse-croûte de l'antenne de Haute-Loire.

Mais vous êtes aussi maire ?

Oui, élu adjoint au maire de Costaros en 1977, puis maire depuis 1983. Costaros, c'est une petite commune mais à l'économie très dynamique. Il y a beaucoup de passage, des bars, des restaurants, un marché forain, un marché aux bestiaux... Être maire, c'est un peu comme être président d'association. Ça prend beaucoup de temps ! Aujourd'hui, je ne pourrais pas cumuler mon travail d'enseignant et celui d'élu.

Qu'est-ce qui a changé ?

Au début de mon mandat, la mairie employait une secrétaire deux heures par jour, aujourd'hui, deux secrétaires à temps plein. Les choses sont bien plus compliquées qu'avant, il y a trop de procédures, trop d'informatique. Avant, les relations avec les administrateurs c'était la parole, aujourd'hui il faut tout écrire. Du coup, personne ne veut plus se présenter. Il y a trop de normes, même le GCU n'y échappe pas !

C'était comment, le GCU, dans les années 1970 ?

C'était la liberté ! Les camps étaient rarement complets, on se posait où on voulait. Quand il y avait du monde, on poussait une voiture ou une tente pour faire de la place. En 1972, à Île-Tudy, les caravanes étaient serrées, on ouvrait nos baies vitrées

chacun notre tour ! Quand les terrains ont été parcellisés, ça en a été fini de l'improvisation.

L'évolution a des aspects positifs, mais je garde une nostalgie de cette époque-là.

Des anecdotes, drôles ou marquantes ?

Dans les années 1970, l'électricité, c'était seulement dans les bâtiments sanitaires. Alors on s'éclairait aux Lumogaz, qu'on plaçait en ligne pour jouer à la pétanque le soir ! Et les prises électriques étaient réservées au rasage des hommes. On campait avec les enfants en bas âge, mais on n'avait pas le droit d'utiliser les prises pour mixer la purée !

À La Tranche, les hommes cassaient des pains de glace qu'ils vendaient aux campeurs, ça remplaçait les frigos.

Au Canet, le fils du gérant du camping préparait tous les soirs des petits plats catalans, des grillades sur sarments... Aujourd'hui, c'est évidemment interdit.

Et aujourd'hui, vous campez toujours en famille ?

Bien sûr ! Souvent à Vias. C'est un camping très convivial, on y retrouve nos amis d'une année sur l'autre, et pendant l'année on se téléphone et on se rend visite.

Là, on a avec nous mon fils, une fille et trois petits-enfants.

Bien qu'issus d'un milieu rural, nos trois enfants ont fait de belles études, ils ont des métiers prenables, mais trouvent encore le temps de revenir au GCU. Et nos sept petits-enfants, qui ont aujourd'hui entre 12 et 25 ans, ont tous campé au GCU. J'espère que ce virus-là continuera à se propager !



TRANSITION NUMÉRIQUE

Le GCU lance ses nouveaux services web

Après plus de 15 ans de bons et loyaux services de ses logiciels de gestion, le GCU cherchait à les remplacer. Les années passant ils n'étaient plus en adéquation avec les besoins et ils rendaient de plus en plus difficiles la gestion de l'association tant pour les bénévoles et les trésoriers que pour les salariés. Ils étaient, en outre, peu connectés entre eux. Quant aux coûts d'une part, ceux liés à la maintenance augmentaient de manière exponentielle du fait de la vétusté et d'autre part, ceux des évolutions nécessaires aux nouveaux besoins des usagers devenaient plus importants.

Le GCU s'est interrogé sur la modernisation de ses logiciels mais au-delà des coûts plus importants que cette voie aurait engendrés (1,5 fois plus élevé), c'est le modèle cloisonné "un métier – un logiciel" qui ne convenait plus, l'organisation du GCU étant devenue plus transversale. Il fallait de plus trouver une solution qui, à l'image de l'association, place les adhérents au cœur de son modèle.

Fin 2018, le GCU a donc pris la décision d'engager sa transition numérique et de se doter du progiciel de gestion intégrée Odoo avec l'appui de Smile, le principal intégrateur de ce système "open source"¹. Ce nouvel outil résoudra les problèmes évoqués plus haut avec comme finalité principale d'enrichir les relations entre et avec les adhérents, les bénévoles, les trésoriers et les salariés, tout en harmonisant l'ensemble de leurs tâches et les nombreuses règles de gestion.

Le GCU a donc mis l'accent en premier sur les adhérents en proposant de nouveaux services simples d'utilisation : adhésion, réservations d'emplacements, de locatifs et de caravaneiges, formulaire de contact du GCU et suivi des messages, etc. L'activité des campings repose majoritairement sur l'engagement bénévole des trésoriers, aussi, le GCU a-t-il fortement travaillé sur la trésorerie. Entièrement dématérialisée comme le reste des outils, la trésorerie est plus ergonomique, plus simple (notamment en automatisant certaines tâches) et plus sûre (encaissement, facturation, etc.).

La transition numérique a couvert bien entendu un périmètre plus large, exposé dans la revue Plein Air et culture numéro 303, été 2019 : solution de communication, outils d'aide à la décision, outils permettant de suivre budget, comptabilité, fréquentation etc.

De surcroît, il fallait doter les salariés d'un véritable outil de gestion de l'ensemble des métiers et des règles du GCU : de l'adhésion au séjour dans un camping en passant par la gestion comptable. L'outil devait également être accessible sur internet afin de répondre aux nouveaux besoins relatifs au télétravail.

La solution répond aux contraintes réglementaires inhérentes aux activités d'hébergements collectifs et au fonctionnement

d'une association : protection des données des utilisateurs, rapports INSEE, déclarations fiscales, contrôles des comptes, etc. et donc elle devait fournir des capacités d'audit et de production de rapports plus importants.

Entreprendre un tel projet a bien entendu un coût qui a été étalé sur 3 années d'exercice. En contrepartie, Odoo permettra d'améliorer la sécurité et surtout de consolider tous les mécanismes d'encaissement et de gestion des recettes, ce qui en temps de crise est loin d'être négligeable. En parallèle, cette démarche conduira à des économies substantielles, en contribuant à réduire les temps de traitement et de gestion, sans parler des économies de matériel et de papier.

À l'issue d'un travail de plus de deux ans, le GCU lancera donc les premiers services aux adhérents **fin novembre**. Des tutoriels, comme les deux présentés à la suite de cet article, seront publiés régulièrement dans la revue.

NOUVEAU : ADHÉREZ ET RENOUVELEZ VOTRE COTISATION EN LIGNE ! Adhérez en ligne

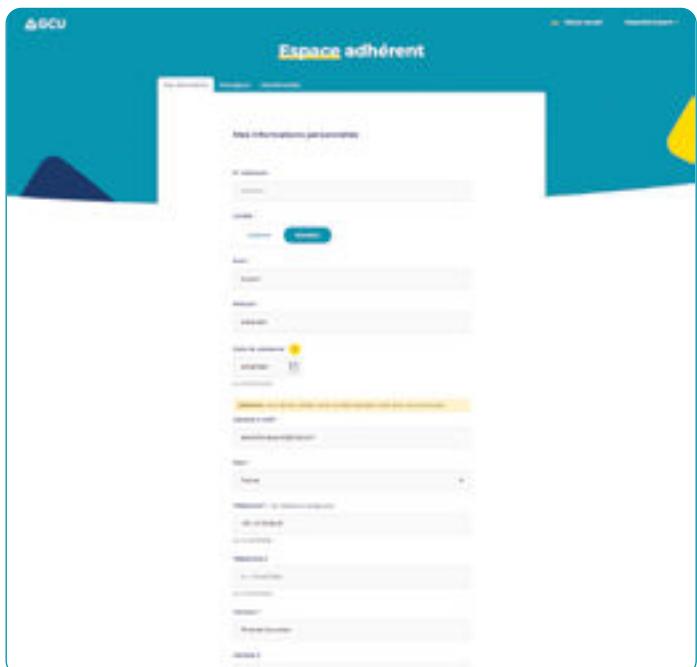
Depuis le site gcu.asso.fr, accédez au formulaire d'adhésion en ligne. Complétez-le et validez votre engagement dans l'association.

1 L'open source, succinctement, s'applique aux logiciels dont le code est consultable et modifiable. Leur conception s'appuie sur des communautés qui coopèrent et partagent leurs savoirs. Au-delà du monde des informaticiens, l'idée est que chacun doit pouvoir comprendre, contribuer et faire progresser un logiciel. Une philosophie qui trouve de nombreux échos dans celle du GCU...



Le montant de votre cotisation est calculé automatiquement. Choisissez votre mode de paiement. Vous pouvez régler votre cotisation immédiatement par carte bancaire ou par prélèvement automatique (munissez-vous d'une version numérique de votre RIB).

Accédez à vos informations et gérez vos séjours



Depuis le site gcu.asso.fr, accédez à votre nouvel espace adhérent. Un e-mail vous sera adressé fin novembre afin d'ouvrir votre compte. Si ce n'est pas le cas, c'est que le GCU n'a pas votre adresse. Pensez donc à l'envoyer (1 adresse par adulte) à gcu@gcu.asso.fr. Vous pourrez modifier vos coordonnées, prendre une adhésion pour un membre de votre famille, accéder à votre code wi-fi, etc. C'est aussi depuis cet espace que vous retrouverez vos réservations et séjours au camping.

Le GCU s'est doté d'un gestionnaire des relations adhérents afin de mieux répondre à vos attentes et vos questions. Envoyez un email au GCU ou utilisez le formulaire de contact et le GCU vous répondra. Retrouvez et suivez vos échanges depuis l'espace adhérent.

Réglez la cotisation 2021 en ligne

Renouveler sa cotisation annuelle avant le 31 janvier 2021 pour la cotisation 2021 est un acte militant qui marque son soutien à notre association. Cela facilite le travail des salariés du siège et des bénévoles en permettant de prévoir les recettes en trésorerie indispensables aux prévisions budgétaires.

Fin novembre, vous recevrez votre appel à cotisations pour 2021. Les tarifs des cotisations n'ont pas changé (cf tableau page 14).

Vous pourrez payer la cotisation 2021 en ligne par carte bancaire depuis votre espace adhérent dès la réception de votre courrier. Et si la composition de votre famille a changé, vous pourrez la modifier dans votre espace adhérent.

Ouvrez votre compte sur le site du GCU et cliquez sur "renouveler mon adhésion". N'oubliez pas de nous envoyer votre adresse e-mail à gcu@gcu.asso.fr pour vous faciliter l'ouverture de votre compte.

Les enfants qui ont eu 18 ans en 2020 recevront un appel à cotisation à leur nom car ils devront être munis d'une carte d'adhérent majeur à partir de 2021. Ils pourront créer leur propre espace adhérent, mettre à jour leurs coordonnées et régler leur cotisation de 10 €.

À tout moment, adoptez le prélèvement automatique. Afin d'encourager les adhérents à adopter le paiement des cotisations annuelles par prélèvement automatique (sécurisé, valable au niveau européen et le plus souvent gratuit), le montant de 27 € est conservé toute l'année. Celui-ci facilitera aussi le règlement de vos réservations et séjours, et ne vous empêchera pas de choisir, ponctuellement ou en complément, un autre mode de paiement (chèque, chèques vacances, carte bancaire). Saisissez votre mandat en ligne depuis votre espace et joignez votre RIB.

Bien entendu, vous pouvez continuer à nous adresser vos chèques et virements, les instructions sont fournies dans le courrier d'appel à cotisation.

NOUVEAU : RÉSERVEZ VOTRE LOCATIF DEPUIS LE SITE

Cette année les réservations des mobile homes, mobile homes toileés, appartements et bungalows toileés ouvrent le **4 janvier 2021**. La réservation des locatifs se fait désormais entièrement depuis le site. Retrouvez dans cette revue le calendrier d'ouverture des hébergements et les tarifs, pages 24 et 25.

Rendez-vous sur gcu.asso.fr ou dans votre espace adhérent et cliquez sur "réserver". Choisissez votre camping. Des filtres sont mis à votre disposition pour vous aider dans ce choix. Envie de montagne ? Sélectionnez le filtre et seuls les campings de montagne sont proposés ! Vous êtes plutôt patchwork ? Le site vous trouve les campings où le GCU propose cette activité, etc.

Selectionnez votre hébergement, enregistrez vos dates de séjour et l'un des locatifs disponibles. Avant de passer à la suite, ajoutez les personnes qui vous accompagneront. Le montant de votre séjour est calculé automatiquement. Il ne vous reste plus qu'à régler les arrhes ou la totalité du séjour soit par carte bancaire soit par prélèvement, si vous avez mis en place cette option. Votre séjour est réservé, vous recevrez par email une confirmation ainsi qu'un justificatif de paiement. Petit changement : le solde du séjour doit être réglé 30 jours avant le début de votre séjour par carte bancaire depuis votre espace adhérent. Si vous avez choisi le prélèvement, le solde sera prélevé automatiquement.

Tous vos documents de réservation et vos factures sont désormais disponibles dans l'onglet "séjours" de l'espace adhérent.

Tarifs des cotisations 2021

Carte enfant, petit-enfant ou enfant rattaché de 0 à 18 ans au 1 ^{er} janvier de l'année.....	5 €
Cotisation annuelle (carte d'adhérent jeune majeur, âgé de 18 à 26 ans dans l'année).....	10 €
Cotisation annuelle adulte de plus de 26 ans, avant le 31 janvier 2021.....	27 €
Cotisation annuelle adulte de plus de 26 ans, entre le 1 ^{er} février et le 31 mai 2021.....	32 €
Cotisation annuelle adulte de plus de 26 ans, après le 1 ^{er} juin 2021.....	43 €
Cotisation annuelle adulte de plus de 26 ans par prélèvement, toute l'année	27 €
Cotisation de soutien (sans adhésion, pour garder un lien avec le GCU en recevant les parutions).....	10 €

Hommage à nos délégués disparus

GILLES LE DEM NOUS A QUITTÉS

PAR ALAIN COSME, REPRÉSENTANT LE GCU AUX OBSÈQUES

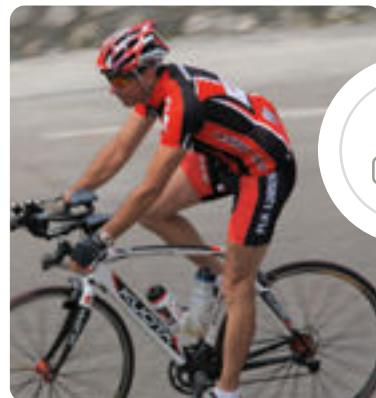
Ta famille, tes amis, tes collègues, tous ceux qui t'ont connu et apprécié sont là pour te dire adieu et te rendre un dernier hommage mais peu d'entre eux connaissaient ton engagement au sein du Groupement des Campeurs Universitaires.

En tant qu'administrateur, je peux en témoigner.

Ton investissement était présent, important et efficace à plusieurs niveaux au sein de notre association. Ton implication ne se limitait pas à tes fonctions de délégué bénévole du terrain de Lomeneur/Ploemeur dont tu t'occupais depuis de nombreuses années avec sérieux et dévouement : très attaché à ton terrain, tu mettais un point d'honneur à l'entretenir le mieux possible afin de le rendre chaque année encore plus accueillant pour nos campeurs. Passionné de vélo, tu organisais et encadrais chaque été sur un terrain différent des stages cyclotouristes qui rencontraient un grand succès et,

chaque fois que tu le pouvais, tu participais activement aux assemblées générales de notre association.

Homme de passion et de conviction, ardent défenseur de nos valeurs humanistes, tu savais lors des échanges te montrer intraitable lorsque celles-ci étaient menacées. Le GCU n'oubliera pas le militant fidèle et dévoué, l'homme passionné et perfectionniste, le campeur sympathique et apprécié que tu étais.



L'ÎLE-TUDY : UN RENDEZ-VOUS CYCLO EN FORME D'HOMMAGE

PAR PIERRE SARGÈS, POUR LES AMIS DE GILLES

Lorsque les amis de Gilles Le Dem ont appris sa brutale disparition en mai dernier, sa compagne Claude et ses enfants Aliénor et Lancelot ont immédiatement reçu de nombreux messages de sympathie. Mais, selon l'avis de tous, "il fallait faire quelque chose" pour honorer la mémoire de cet infatigable militant associatif. Ni fleurs ni couronnes, donc, mais des dons versés à deux associations soutenues par Gilles : "La Pierre Le Bigaut-mucoviscidose" et "L'été de Vaour". Gilles participait régulièrement à cette cyclosportive dont les recettes sont intégralement reversées à la recherche contre la mucoviscidose et à ce festival d'humour annuel dans un petit village du Tarn.

Au GCU, Gilles avait la charge de la délégation de terrain de Ploemeur, et chaque année, sous son impulsion, se retrouvait un groupe de C.U. cyclo pour découvrir une région de France à vélo. Pas question pour ses copains de rater le rendez-vous de cette année à l'Île-Tudy : repas régional, sorties de 30, 50 ou 80 km et repas de clôture ont donc ponctué cette deuxième quinzaine de juillet où chacun a pu profiter de la clémence du climat breton, de la beauté des paysages et de la convivialité de ce terrain de pêcheurs invétérés. Et pour que le souvenir de notre ami et que ces formidables moments de rencontres

perdurent, un nouveau rendez-vous cyclo est donné à Neuvic, à partir du 13 juillet 2021. Conformément à son esprit d'ouverture, tous ceux qui souhaitent se joindre à ce groupe sont les bienvenus.



Décès d'Albert CHABROT, D.T. du terrain de NEUVIC (19)

C'est avec une grande émotion et une infinie tristesse que la CORRÈZE a appris le décès dans un accident de la route de son Délégué de Terrain Albert CHABROT le 30 juin dernier...

Albert a été un militant actif et infatigable du GCU où il fut Président de l'Assemblée Départementale puis Responsable du terrain de NEUVIC auquel il a donné sans compter ! Avec sa famille et toujours accompagné de son chien fidèle, il a été un habitué du terrain de GRUISSAN.

Sa discrétion, sa gentillesse, son calme et son humour en faisaient un homme remarquable... Sa force d'analyse et son efficacité, sa plume affûtée et redoutable en faisaient un homme remarqué...

Pour nous tous, Bébert n'était pas qu'un simple militant mais, au fil du temps, un ami... Ce talentueux pédagogue savait même transformer les tâches les plus ingrates en moment de récréation !

Encore merci, Maître !!!

Très cher Albert, nous penserons souvent à toi, tu nous manqueras toujours, nous ne t'oublierons pas !



CHÂTILLON-EN-DIOIS (DRÔME) LES MARDI 18 ET MERCREDI 19 AOÛT 2020

Compte rendu de la réunion du conseil d'administration du GCU

Claire Bazin, présidente, ouvre la séance et remercie les membres du CA d'avoir fait l'effort de venir. La saison a été particulièrement mouvementée en raison de la crise sanitaire et le GCU a fait face. Un regret toutefois, celui de n'avoir pas réussi à ouvrir tous les terrains.

Quelques cas de COVID ont été détectés sur des terrains. Le délégué à la sécurité et l'équipe du secrétariat ont géré la situation.

L'incendie de Coutainville est un fait marquant de cette saison. Il ne serait pas d'origine criminelle. Les adhérents ont été privés d'électricité pendant quelques heures et ont très bien géré cette péripétie. Cela démontre encore une fois l'efficacité de nos bénévoles.

À Saint-Saturnin, un MH a bougé en raison d'un petit glissement de terrain (roche friable), mais, là aussi, la situation a été bien gérée.

Le délégué à la sécurité précise qu'il y a eu 5 terrains détectés "Légionelle", deux piscines ont eu des soucis et 8 machines à laver sont tombées en panne...

TRÉSORERIE – SITUATION DES COMPTES

Lors de la présentation des bilans et comptes, il est noté que l'excédent de 63 k€ est en trompe-l'œil puisque la vente du terrain des Adrets a permis d'améliorer la situation. M. Joubert, l'expert-comptable du GCU, rappelle qu'il y a toujours nécessité de réduire les charges, ce qui, de son point de vue, reposeraient forcément sur une réduction du nombre de terrains. Fin juillet, les comptes laissaient apparaître en réserve le montant emprunté dans le cadre du PGE.

À ce jour, si on enlève le PGE, les comptes sont sensiblement au même niveau que l'an passé.

Il faudra faire un traçage des AVOIRS liés à la crise sanitaire (principalement annulation des réservations de locatifs entre mars et avril).

La commission "Finances" a réfléchi à mettre en place un appel à dons, idée émise par des adhérents, en particulier sur les réseaux sociaux.

Les membres du CA donnent pouvoir aux membres du bureau pour mettre en place une opération de financement participatif (NDLR : vous trouverez un article détaillé dans cette revue).

TARIFS 2021

Tarifs des caravaneiges

Pas de vote, la décision avait été prise l'an passé et ce pour 3 ans donc jusqu'en 2023 inclus : harmonisation des tarifs entre Prémanon et Les Ménuires en prenant comme référence le tarif du forfait "utilisation permanente".

Tarifs des locatifs

Forfait hygiène : maintien du forfait à 10€ mis en place pour le traitement COVID. Appartements et Locatifs : 1% d'augmentation sera appliquée sur les tarifs de 2020 et maintien de la différence de tarifs entre BT et MHT.

L'installation des nouveaux MHT en 2020 permet de louer en très basse saison. Ce tarif n'existe pas. Il est fixé à 130€.

Haute saison locatifs : cette période est diminuée d'une semaine et s'aligne ainsi sur celle des emplacements nus, soit du 3 juillet au 15 août en 2021.

Modalités de réservation pour 2021 des emplacements et des locatifs : la réservation des locatifs débutera en janvier 2021 et la période de réservation des emplacements s'étalera de mi-mars jusqu'à mi-juin.

Tarifs des adhésions : il est décidé de maintenir les mêmes tarifs qu'en 2020.

FONCTIONNEMENT

Les administrateurs revoient les modalités de la journée de l'AG. Seront présents, les administrateurs et les 3 nouveaux candidats élus par leurs pairs. L'AG débutera à 9h et sera brève. Le prestataire retenu pour le vote électronique a donné satisfaction et a fait preuve d'un grand professionnalisme. Il y a quelques imperfections mineures dans ce système, qui sont facilement corrigibles.

L'assemblée générale 2021 se déroulera de nouveau à Châtillon-en-Diois, les organisateurs ont accepté de reporter.

Enfin, le rassemblement des retraités ayant été annulé en juin 2020, ils n'ont pas souhaité le reporter en septembre. En 2021, ils iront à Jard-sur-Mer en juin, lieu initialement prévu cette année.

TERRAINS

Partenariat avec le camping Inselrhein en Allemagne

Ce camping donne sur le Rhin. Il y a une vingtaine d'emplacements pour les itinérants, avec une extension envisagée. Les membres du conseil d'administration sont favorables à ce partenariat et missionnent un administrateur pour le signer pour 2021.



Sécurité

Formations PSC1 ; exercices d'évacuation : le point est reporté au CA de Toussaint.

CPS : les visites des commissions de sécurité initialement prévues ont été suspendues à cause de la crise sanitaire, seules celles à Pierrefiche et Tourrettes ont eu lieu. Nous sommes toujours en attente des PV de commission de la part de la préfecture.

12 autres CPS ont été transmis aux autorités compétentes, dont voici le détail : approuvés : Canet, Err et Volx ; en cours d'étude : Jard-sur-Mer, La Ferrière, La Grande Motte, Meschers, Port-Leucate, St-Georges-d'Oléron, St-Georges-de-Didonne, Ur et Vias.

Bilan des appels sur les téléphones de sécurité : toujours lié à la crise, il a été décidé cette année d'appeler tous les campings ouverts. Le bilan n'est pas trop mauvais : un tiers a répondu du premier coup, les deux tiers restants ont été joints sans trop de difficultés sauf dix qui n'ont jamais répondu.

AMÉNAGEMENTS

Les dossiers d'assainissement deviennent de plus en plus complexes et les demandes des communautés plus urgentes. Après Landrellec et Jard-sur-Mer, Castels vient s'ajouter à cette liste.

En commission, le problème des chauffe-eau Satix a également été évoqué. Le calage des nouveaux MHT a posé problème. La commission a évoqué ce point et un cahier des charges plus précis devra être rédigé.

Préparation reclassement 2022

Chaque administrateur a eu la liste des campings avec les observations faites en

2017. Il serait souhaitable en 2021, avant le début de la saison, que le DT se rende sur son terrain avec la fiche mémo transmise pour voir si les points sont atteints et si non, les programmer en fin de saison 2021 pour être prêt en 2022.

Élection et recherche de DT

Frédéric Orel a été élu DT d'Err, Stéphane Cazaux de Lau-Balagnas, Claude Layec de Lomener-Ploemeur, Karine Tribouillois de Neuvic, Claude Beaufort de St-Georges-d'Oléron.

Le GCU est encore à la recherche pour les campings d'Alboussière, Auvers-sur-Oise et Châtillon-en-Diois.

INFORMATIQUE & INTERNET

Sachant que les lignes RTC (Réseau Téléphonique Communauté) plus communément appelées lignes analogiques vont être abandonnées prochainement par les opérateurs pour être remplacées par des lignes numériques, l'étude qui a été lancée sur le parc du GCU doit être finalisée pour le CA de la Toussaint 2020. D'autant que de cette étude découle celle de l'installation de tablettes dont la commande doit être passée avant la fin de l'année.

Transition numérique

À quelques mois de la livraison du projet développé par Smile, le comité de pilotage a présenté au conseil d'administration l'avancement des travaux dont le planning général est le suivant : janvier à juillet 2019 : cadrage (exploration) ; juillet 2019 à septembre 2020 : conception ; septembre 2020 : recette générale ; fin d'année : livraison du progiciel de gestion intégré Odoo.

Une démonstration du progiciel et des volets accessibles soit au public, soit aux

adhérents (adhésion en ligne, espace adhérent, module de réservation, interface de gestion de la trésorerie) est faite. La recette générale sera réalisée par l'équipe de salariés du siège, des administrateurs et des adhérents volontaires. La mise en service (ou déploiement) tient compte à la fois des impératifs de gestion de l'association et des ouvertures de campings. Aussi elle aura lieu en plusieurs étapes sur 2021.

Enfin, le comité de pilotage a présenté le plan de formation. Il s'articule autour de 3 niveaux et implique que le secrétariat sera exceptionnellement fermé pendant les 3 jours de formation du personnel.

REVUE

Pour la revue Hiver 2020, plusieurs éléments ont été changés, dont le logo. La revue Été contenait beaucoup de textes. Un travail a été fait pour étoffer la photothèque du GCU par l'intermédiaire de plusieurs adhérents.

TEXTES & DOCUMENTS

Un travail est en cours sur les statuts afin d'ajouter la possibilité d'utiliser d'autres moyens de votes et pour adapter la durée des délais de convocation des réunions du conseil d'administration. Pour valider ces changements, une AGE sera organisée.

RÉSEAUX

Courant juillet, la présidente a rencontré Simon Thirot, délégué général de l'UNAT. La représentativité de l'UNAT au sein des ministères a été évoquée. Des gros groupes adhérents ont tenté de travailler en direct avec les ministères. Le GCU a réaffirmé son souhait de voir l'UNAT jouer ce rôle sur le principe de l'union fait la force.



Photos Michel LALAUZE

CHÂTILLON-EN-DIOIS LE JEUDI 20 AOÛT 2020

Assemblée générale à huis clos du GCU

En raison de la crise sanitaire nous avons été contraints d'organiser cette AG à huis clos conformément aux dispositions de l'Ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de Covid-19.

Tout d'abord un hommage a été rendu à nos militants disparus, notamment les DT en fonction Gilles Le Dem, délégué de terrain de Lomener-Ploemeur, et Albert Chabrot, délégué de terrain de Neuvic. La présidente a demandé une minute de silence.

Au cours de la même semaine de l'AG, différentes commissions se sont réunies

avant le CA qui a eu lieu les 18 et 19 août. La séance de l'assemblée générale 2020 est ouverte à 9h05.

La convocation et l'ordre du jour sont parus dans le n° 307 de la revue Plein Air et Culture.

L'Ordonnance n°2020-321 du 25 mars nous autorise également à organiser exceptionnellement un vote électronique pour assurer la bonne tenue de cette assemblée générale ordinaire. La plateforme de vote ayant été fermée le 19 août à midi, les résultats pourront être annoncés.

Il est rappelé que le rapport d'activité, le compte rendu financier et les conclusions du rapport du commissaire aux comptes ainsi que les présentations des candidats

aux élections étaient disponibles depuis début juillet sur le site Internet du GCU et également consultables sur la plateforme de vote.

L'ORDRE DU JOUR SUIVANT EST PROPOSÉ :

1. Réponses aux questions écrites
2. Présentation des administrateurs élus par leurs pairs
3. Résultats des votes
4. Lieu de l'assemblée générale 2021

1. RÉPONSES AUX QUESTIONS ÉCRITES

Conformément à ce qui a été annoncé dans les revues n°306 (page 16) et n°307 (page 6), les questions écrites devaient parvenir au secrétariat au plus tard le vendredi 19 juin 2020. Une seule question nous est parvenue hors délai. La réponse sera donnée dans une prochaine revue.



SOPHIA LAMRI



GILBERT GRANDPIERRE



VIRGINIE LAMULLE



ALAIN SCHMITT



CLAIREE BAZIN



2. PRÉSENTATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ÉLECTION DE DEUX CORRESPONDANTS TERRITORIAUX ET DE DEUX DÉLÉGUÉS DE TERRAIN

Désignation de délégués au conseil d'administration :

Ont déposé leur candidature auprès de la présidente (élections lors des réunions des CT et DT par voie électronique fin juin 2020) : Pour les CT, fin du mandat de Nicolaas VAN DER TOORN, un poste pour 6 ans, et démission de Denis DVORSAK, un poste de 2 ans.

Pour les DT, fin du mandat d'Alain SCHMITT, un poste pour 6 ans, et démission de Patrick Dubois, un poste de 4 ans.

- représentant des CT, 2 candidatures reçues : **Gilbert GRANDPIERRE et Sophia LAMRI.**

Le mandat le plus long est attribué au candidat qui a eu le plus de voix ou en cas d'égalité des voix au plus jeune.

- représentant des DT, 2 candidatures reçues : **Virginie LAMULLE et Alain SCHMITT.**

Le mandat le plus long est attribué au candidat qui a eu le plus de voix ou en cas d'égalité des voix au plus jeune.

Sont désignés au conseil d'administration les représentants suivants :

- comme CT pour 6 ans : Sophia LAMRI
- comme CT pour 2 ans : Gilbert GRANDPIERRE
- comme DT pour 6 ans : Virginie LAMULLE
- comme DT pour 4 ans : Alain SCHMITT

3. RÉSULTAT DES VOTES

Nombre d'adhérents ayant le droit de vote : 30 138

Nombre d'adhérents ayant voté : 1 621

- 1^{re} résolution : le rapport d'activités 2019/2020 a été adopté à 92% ;
- 2^{re} résolution : le compte rendu financier 2019/2020 a été adopté à 92% ;
- Claire Bazin est élue avec 90% des voix ;
- Patrick Dubois est élue avec 90% des voix ;

- Denis Dvorsak est élue avec 91% ;
- Jacqueline Serin-Tinon est élue avec 90% des voix ;
- Nicolaas Van Der Toorn est élue avec 90% des voix.

Aussi, le rapport d'activité et le compte rendu financier sont adoptés et les candidats Claire Bazin, Patrick Dubois, Denis Dvorsak, Jacqueline Serin-Tinon et Nicolaas Van Der Toorn (qui reprend le mandat de 4 ans de Michel Lalauze) sont élus.

Le GCU remercie tous les adhérents qui ont participé au vote électronique ainsi que tous les bénévoles dévoués qui œuvrent pour le développement de l'association.

4. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

Il reste à préciser que l'assemblée générale 2021 se tiendra dans la Drôme, à CHÂTILLON-EN-DIOIS, le vendredi 20 août.

L'ordre du jour étant terminé, la présidente déclare l'assemblée générale close à 9h11.



PATRICK DUBOIS



DENIS DVORSAK



JACQUELINE SERIN-TINON



NICOLAAS VAN DER TOORN

APRÈS CA DE CHÂTILLON (AOÛT 2020)

COMMISSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Commissions	Délégué	Membres	
Activités Culturelles et Sportives, Rassemblements	Yannick DEREEP	Didier BONNAIRE Christian BOULOUNAUD (partenariats) Jean-Michel ELHORGA (sécurité rass.) Gilbert GRANDPIERRE	Gérard LEFÈBRE (randonnées) Pascal RICHY (technique (rass.)) Nicolaas VAN DER TOORN (camping-caristes)
Aménagements (y compris locatifs)	Patrick DUBOIS	Christian BOULOUNAUD Alain CHARTIER (fournitures) Jean-Michel ELHORGA Gilbert GRANDPIERRE Virginie LAMULLE	Alain SCHMITT Pascal RICHY Jacqueline SERIN-TINON Michel TENDRON <i>Antoine TRIPIER</i>
Antennes, promotion, communication, Europe	Didier BONNAIRE	Ludovic BROUSSAUD (réseaux sociaux) Yannick DEREEP Sophia LAMRI Gérard LEFÈBRE	Michel TENDRON (réseaux partenaires) Nicolaas VAN DER TOORN (Europe) <i>Alexandre WATTIEZ</i> (graphisme)
Finances	Denis DVORSAK	Patrick DUBOIS	<i>Catherine SAMAN</i>
Internet, Informatique	Pascal RICHY	Patrick DUBOIS Jean-Michel ELHORGA	<i>Caroline MERDRIGNAC</i> <i>Alexandre WATTIEZ</i>
Relations avec les adhérents	Gérard LEFÈBRE	Didier BONNAIRE (conflits) Sophia LAMRI Michel TENDRON	Nicolaas VAN DER TOORN (relecture) Michel TENDRON <i>Alexandre WATTIEZ</i>
Réseaux partenaires	Michel TENDRON	Didier BONNAIRE Ludovic BROUSSAUD (Prévention MAIF) Virginie LAMULLE	Gérard LEFÈBRE Nicolaas VAN DER TOORN (Europe) <i>Alexandre WATTIEZ</i>
Revue (conférence et comité de rédaction)	Ludovic BROSSEAU directeur de publication Nicolaas VAN DER TOORN rééditeur en chef	Didier BONNAIRE Gilbert GRANDPIERRE Gérard LEFÈBRE	<i>Caroline MERDRIGNAC</i> (à distance) <i>Alexandre WATTIEZ</i>
Sécurité	Jean-Michel ELHORGA	Didier BONNAIRE Christian BOULOUNAUD Ludovic BROUSSAUD (hygiène et exercices d'évacuation) Alain CHARTIER	Patrick DUBOIS Alain SCHMITT Jacqueline SERIN-TINON Isabelle CORBIN <i>Antoine TRIPIER</i>
Tarifs	Denis DVORSAK	Christian BOULOUNAUD (caravaneige) Yannick DEREEP Patrick DUBOIS Jean-Michel ELHORGA	Virginie LAMULLE Jacqueline SERIN-TINON (commerçants) Michel TENDRON <i>Caroline MERDRIGNAC</i>
Textes et documents	Gérard LEFÈBRE	Didier BONNAIRE Ludovic BROUSSAUD Alain CHARTIER Jean-Michel ELHORGA Michel TENDRON	Nicolaas VAN DER TOORN (relecture et corrections) <i>Caroline MERDRIGNAC</i> <i>Alexandre WATTIEZ</i>

La présidente et le trésorier sont membres de droit de toutes les commissions.

Les administrateurs qui ne sont pas inscrits dans une commission peuvent y participer ponctuellement, si nécessaires, après demande et avec l'accord de la présidente.

Les noms des membres du secrétariat sont en italiques.

MEMBRES DU BUREAU

Présidente	Claire BAZIN
Vice-président	Didier BONNAIRE
Vice-président	Patrick DUBOIS
Secrétaire général	Gérard LEFÈBVRE
Trésorier	Denis DVORSAK
Membre du bureau	Yannick DEREEP
Membre du bureau	Jacqueline SERIN-TINON
Membre du bureau	Nicolaas VAN DER TOORN

APRÈS CA DE CHÂTILLON (AOÛT 2020)

GROUPES DE TRAVAIL

Groupes	Membres
Gestion des réunions	Claire BAZIN, déléguée Yannick DEREEP Patrick DUBOIS Denis DVORSAK Gérard LEFÈBVRE Caroline MERDRIGNAC
Contrats salariés et commerçants	Jacqueline SERIN-TINON, déléguée Didier BONNAIRE Yannick DEREEP Denis DVORSAK Catherine SAMAN Alexandre WATTIEZ

APRÈS CA DE CHÂTILLON (AOÛT 2020)

DÉLÉGATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délégations	Délégués
Accueil des groupes	Yannick DEREEP
Caravaneiges	Christian BOULOUNAUD
Commerçants, concessions commerciales	Jacqueline SERIN-TINON
Conventions, locations, partenariats	Jacqueline SERIN-TINON (France) Nicolaas VAN DER TOORN (Europe)
Fournitures	Alain CHARTIER
Naturisme	Patrick DUBOIS
Photothèque	Gilbert GRANDPIERRE
Rassemblements nationaux y compris groupes de retraités et CC	Yannick DEREEP Jean-Michel ELHORGA (sécurité) Pascal RICHY (soutien technique) Nicolaas VAN DER TOORN (CC)
Relations Éducation nationale	Virginie LAMULLE (référent) Nicolaas VAN DER TOORN (relecture et correction)
Salariés saisonniers	Ludovic BROUSSAUD (suppléant) Jacqueline SERIN-TINON

Modifications des statuts 2021

⌚ TEXTE 2020

ARTICLE 10 - RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration se réunit au moins une fois par an et chaque fois que nécessaire sur convocation de son président, ou si celui-ci en est empêché, de son vice-président le plus ancien dans la fonction, ou à la demande de la moitié au moins de ses membres. L'ordre du jour est fixé par le président et adressé avec la convocation au moins quinze jours avant la séance.

ARTICLE 18 - DISPOSITIONS COMMUNES AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

L'assemblée se compose des membres de l'association. Des personnes extérieures peuvent être invitées. Ont droit de vote les membres adhérents majeurs à jour de leur cotisation au trentième jour précédent la réunion. L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration ou sur la demande du quart au moins de ses membres pouvant prendre part à l'assemblée. La convocation comporte l'ordre du jour de l'assemblée et intervient trente jours au moins avant la réunion.

ARTICLE 19 - L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'assemblée générale ordinaire se réunit au moins une fois par an et chaque fois que nécessaire. Elle approuve les comptes de l'exercice clos et le rapport d'activité, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit, s'il y a lieu, au renouvellement des membres du conseil d'administration. L'assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents ou représentés. Les décisions de l'assemblée générale ordinaire sont prises à la majorité absolue des voix.

ARTICLE 20 - L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

L'assemblée générale extraordinaire statue sur les questions qui lui sont soumises. Outre pour la modification du siège social, l'assemblée générale extraordinaire est seule compétente pour apporter toute modification aux statuts. Elle peut seule ordonner la dissolution de l'association. L'assemblée générale extraordinaire ne peut valablement délibérer que si elle réunit le quart au moins de ses membres, présents ou représentés. Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée générale extraordinaire est convoquée, à quinze jours d'intervalle au moins, et avec le même ordre du jour. Celle-ci délibère valablement si le nombre des membres présents et représentés atteint le centième au moins des membres, les pouvoirs restant valables. Les décisions de l'assemblée générale extraordinaire sont prises à la majorité absolue des voix.

⌚ NOUVEAU TEXTE SOUMIS AU VOTE

ARTICLE 10 - RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration se réunit au moins une fois par an et chaque fois que nécessaire sur convocation de son président, ou si celui-ci en est empêché, de son vice-président le plus ancien dans la fonction, ou à la demande de la moitié au moins de ses membres. L'ordre du jour est fixé par le président et adressé avec la convocation dans les conditions fixées à l'article 10 du règlement intérieur.

ARTICLE 18 - DISPOSITIONS COMMUNES AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

L'assemblée se compose des membres de l'association. Des personnes extérieures peuvent être invitées. Ont droit de vote les membres adhérents majeurs à jour de leur cotisation au trentième jour précédent la réunion. L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration ou sur la demande du quart au moins de ses membres pouvant prendre part à l'assemblée. La convocation comporte l'ordre du jour de l'assemblée et intervient trente jours au moins avant la réunion.

VOTES AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Les votes pour les délibérations et pour les élections se font par tous les moyens y compris par procédure dématérialisée ou par correspondance. Le conseil d'administration définit pour chaque assemblée générale les modalités de fonctionnement et de mise en œuvre du système de vote.

ARTICLE 19 - L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'assemblée générale ordinaire se réunit au moins une fois par an et chaque fois que nécessaire. Elle approuve les comptes de l'exercice clos et le rapport d'activité, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit, s'il y a lieu, au renouvellement des membres du conseil d'administration. L'assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents ou représentés. Les décisions de l'assemblée générale ordinaire sont prises à la majorité relative des suffrages exprimés.

ARTICLE 20 - L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

L'assemblée générale extraordinaire statue sur les questions qui lui sont soumises. Outre pour la modification du siège social, l'assemblée générale extraordinaire est seule compétente pour apporter toute modification aux statuts. Elle peut seule ordonner la dissolution de l'association. L'assemblée générale extraordinaire ne peut valablement délibérer que si elle réunit le quart au moins de ses membres, présents ou représentés. Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée générale extraordinaire est convoquée, à quinze jours d'intervalle au moins, et avec le même ordre du jour. Celle-ci délibère valablement si le nombre des membres présents et représentés atteint le centième au moins des membres, les pouvoirs restant valables. Les décisions de l'assemblée générale extraordinaire sont prises à la majorité relative des suffrages exprimés.

CONVOCATION
ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE
2021

“ Chère adhérente, cher adhérent,

Afin de vous prononcer sur les modifications des statuts de notre association, proposées par le conseil d'administration, nous vous prions de bien vouloir assister à l'assemblée générale extraordinaire du GCU.

Veuillez agréer, chère adhérente, cher adhérent, l'expression de nos sentiments dévoués.

Pour le conseil d'administration,
Claire BAZIN, présidente



LIEU
GCU, 72 boulevard de Courcelles, Paris 17^e

DATE
Mercredi 13 janvier 2021 à 14h00

À défaut de quorum :
 Mercredi 03 février 2021 à 13h30

ORDRE DU JOUR
Modification des statuts

POUVOIR

Si vous ne pouvez pas participer à l'assemblée générale extraordinaire, faites parvenir votre pouvoir directement au secrétariat du GCU, soit en blanc, soit en y portant le(s) nom(s) du (des) mandataire(s) de votre choix. Ce pouvoir doit parvenir impérativement au secrétariat du GCU, 72 boulevard de Courcelles, 75017 Paris, **au plus tard le 11 décembre 2020**.



Pouvoir de représentation (à retourner au GCU, 72 boulevard de Courcelles, 75017 Paris, avant le 11 décembre 2020)

Je soussigné(e) Adhérent(e) majeur(e) du GCU N° Département / Pays

déclare donner par la présente, tous pouvoirs à M. ou M^{me}
 adhérent(e) majeur(e) du Groupement des Campeurs Universitaires de France (GCU), pour me représenter aux assemblées générales extraordinaires convoquées à PARIS 17^e, 72 boulevard de Courcelles, le mercredi 13 janvier 2021 à 14h00 (ou à une autre date en cas de report), à défaut de quorum, le mercredi 03 février 2021 à 13h30 (ou à une autre date en cas de report).

Nouveaux textes des statuts : Pour Contre Abstention (Cocher une seule case pour vous exprimer)

À Le Signature (Signature précédée des mots "Bon pour pouvoir" écrits à la main)



À propos des pouvoirs :

Vous pouvez consulter ou télécharger l'Article 20 des Statuts 2020 et l'Article 16 du Règlement Intérieur 2019 sur le site internet du GCU à l'adresse suivante :

④ <https://www.gcu.asso.fr/ladministration-du-gcu>

Si vous préférez recevoir ces textes par courrier, envoyez une enveloppe timbrée au GCU, à l'adresse suivante :

④ Secrétariat du GCU
 72 boulevard de Courcelles, 75017 Paris





TARIFS ET DATES D'OUVERTURE 2021 # HÉBERGEMENTS LOCATIFS

				Hébergement MH, BT, MHT						Hébergement APPARTEMENT									
				Période d'ouverture		TRÈS BASSE SAISON		BASSE SAISON		HAUTE SAISON		Période d'ouverture		TRÈS BASSE SAISON		BASSE SAISON		HAUTE SAISON	
				Par semaine		2 nuits consécutives		1re semaine		2e semaine et suivantes (consécutives)		Par semaine		14 nuits		28 nuits		Par semaine	
Aiguebelette	MH	D 04/04 - L 01/11	162 €	65 €	229 €	172 €	531 €	Cavalaire-sur-Mer "Les Oliviers" ●	Studio avec terrasse	251 €	418 €	87 €	303 €	227 €	545 €				
Bormes-les-Mimosas La Favière	MH	D 03/01 - D 31/10 D 19/12 - D 02/01	162 €	95 €	333 €	250 €	655 €		T2 4 personnes	275 €	458 €	96 €	363 €	252 €	616 €				
Capbreton	MH	D 04/04 - L 01/11	162 €	65 €	229 €	172 €	583 €		T2 6 personnes	300 €	500 €	108 €	377 €	283 €	656 €				
Castels	MH	D 04/04 - D 26/09		65 €	229 €	172 €	531 €		T3 6 personnes	336 €	560 €	120 €	418 €	314 €	737 €				
Cavalaire-sur-Mer "Le Paradou" ●	BT	S 22/05 - D 26/09		46 €	161 €	121 €	402 €												
Cavalaire-sur-Mer "Le Paradou" ●	MH	S 10/04 - L 01/11	162 €	95 €	333 €	250 €	655 €												
Cavalaire-sur-Mer "Les Oliviers" ●	BT	S 10/04 - D 26/09		46 €	161 €	121 €	402 €												
Châtillon-en-Diois	MHT	D 13/06 - D 26/09		46 €	161 €	121 €	365 €												
Coutainville	MH	D 04/04 - D 09/05 D 04/07 - L 01/11	162 €	65 €	229 €	172 €	531 €												
Fabrégas	MH	D 04/04 - L 01/11	162 €	65 €	229 €	172 €	531 €												
Giens	MH	D 04/04 - L 01/11	162 €	95 €	333 €	250 €	655 €												
Île-Tudy	MHT	D 09/05 - D 12/09		46 €	161 €	121 €	350 €												
Jard-sur-Mer	MH	D 16/05 - L 01/11	162 €	65 €	229 €	172 €	583 €												
La Croix-Valmer	MH	D 04/04 - L 01/11	162 €	95 €	333 €	250 €	655 €												
La Flotte ●	MH	S 10/04 - L 01/11	162 €	75 €	261 €	196 €	655 €												
La Grande Motte	MH	D 04/04 - S 16/10	162 €	75 €	261 €	196 €	655 €												
La Tranche-sur-Mer	BT	D 27/06 - D 26/09		46 €	161 €	121 €	402 €												
La Tranche-sur-Mer	MHT	D 27/06 - D 26/09		48 €	167 €	125 €	422 €												
La Tranche-sur-Mer	MH	D 04/04 - D 26/09		75 €	261 €	196 €	655 €												
Lacanau	BT	D 30/05 - D 26/09		43 €	150 €	113 €	361 €												
Lacanau	MHT	D 30/05 - L 01/11	162 €	46 €	161 €	121 €	381 €												
Le Bois-Plage-en-Ré	MH	D 04/04 - L 01/11	162 €	95 €	333 €	250 €	655 €												
Mesquer	MH	D 04/04 - L 01/11	162 €	65 €	229 €	172 €	583 €												
Neuvic	MH	D 13/06 - D 12/09		65 €	229 €	172 €	531 €												
Pailhas	MHT	D 27/06 - D 12/09		46 €	161 €	121 €	350 €												
Pornichet	MHT	D 27/06 - D 12/09		46 €	161 €	121 €	365 €												
Port-Leucate	BT	D 27/06 - D 26/09		43 €	150 €	113 €	361 €												
Sanguinet	MHT	D 27/06 - D 12/09		46 €	161 €	121 €	381 €												
Sarzeau	MH	D 04/04 - L 01/11	162 €	65 €	229 €	172 €	583 €												
Savines-le-Lac	MH	D 13/06 - D 12/09		65 €	229 €	172 €	531 €												
Sciez	MH	D 04/04 - D 26/09		65 €	229 €	172 €	531 €												
Socoa	MH	D 04/04 - L 01/11	162 €	65 €	229 €	172 €	583 €												
St-Cast-le-Guildo	MHT	D 04/04 - L 01/11	162 €	46 €	161 €	121 €	365 €												
St-Georges-de-Didonne	MHT	D 30/05 - L 01/11	162 €	48 €	167 €	125 €	381 €												
St-Georges-de-Didonne	MH	D 04/04 - L 01/11	162 €	65 €	229 €	172 €	583 €												
St-Georges-d'Oléron	MH	D 04/04 - L 01/11	162 €	75 €	261 €	196 €	655 €												
St-Jean-de-Monts	MHT	D 27/06 - D 12/09		46 €	161 €	121 €	365 €												
St-Jean-en-Royans	MHT	D 16/05 - D 26/09		46 €	161 €	121 €	381 €												
St-Jorioz	MHT	D 02/05 - L 01/11	162 €	46 €	161 €	121 €	381 €												
St-Maurice-d'Ardèche	BT	D 27/06 - D 26/09		43 €	150 €	113 €	361 €												
St-Maurice-d'Ardèche	MHT	D 04/04 - L 01/11	162 €	46 €	161 €	121 €	381 €												
St-Maurice-d'Ardèche	MH	D 04/04 - L 01/11	162 €	65 €	229 €	172 €	583 €												
St-Saturnin-lès-Apt	BT	D 16/05 - D 26/09		43 €	150 €	113 €	361 €												
St-Saturnin-lès-Apt	MH	D 04/04 - L 01/11	162 €	95 €	333 €	250 €	655 €												
Tourrettes	BT	D 27/06 - D 26/09		43 €	150 €	113 €	361 €												
Valras-Vendres-Plage	BT	D 30/05 - D 26/09		43 €	150 €	113 €	361 €												
Valras-Vendres-Plage	MH	D 30/05 - D 26/09		65 €	229 €	172 €	583 €												
Vias-Améthyste	BT	D 27/06 - D 29/08		43 €	150 €	113 €	361 €												

Frais de dossier : 15 € par réservation
● Réservation du samedi au samedi

Périodes d'application des tarifs saisonniers

MH, BT, MHT

Début du tarif basse saison le samedi 03 avril
Haute saison sur 6 semaines à partir du samedi 03 juillet

Très basse saison	du S02/01/2021 au S03/04 ou D04/04 et du S25/09 ou D26/09 au D02/01/2022
Basse saison	du S03/04 ou D04/04 au S03/07 ou D04/07 et du S14/08 ou D15/08 au S25/09 ou D26/09
Haute saison	du S03/07 ou D04/07 au S14/08 ou D15/08

APPARTEMENTS CAVALAIRE

Très basse saison	du S02/01 au S10/04 et du S25/09 au D02/01/2022
Basse saison	du S10/04 au S03/07 et du S15/08 au S25/09
Haute saison	du S03/07 au S14/08

MH (Mobil-Home): locatif avec deux chambres pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes, équipé de sanitaires. Installation d'une tente annexe acceptée sur l'emplacement, si possibilité, pour répartir les occupants, dans la limite de 6 personnes au plus sur l'emplacement.

BT (Bungalow Toile): grande tente sur plancher avec deux chambres pouvant accueillir jusqu'à 5 personnes (5 couchages), sans eau, ni sanitaires. Accueil d'une 6^e personne accepté sur l'emplacement, dans un couchage ou une tente annexe (non fourni), dans la limite de 6 personnes au plus sur l'emplacement.

MHT (Mobil-Home Toilé): identique au BT mais avec le coin nuit en dur (deux chambres) pouvant accueillir jusqu'à 5 personnes, sans eau, ni sanitaires. Accueil d'une 6^e personne accepté sur l'emplacement, dans un couchage ou une tente annexe (non fourni), dans la limite de 6 personnes au plus sur l'emplacement.

Augmentation de 1% sur les tarifs 2020 en HS et BS.
Passage de la HS à 6 semaines pour s'aligner sur la période des emplacements.
On conserve en basse saison la dégressivité à partir de la 2^e semaine et la possibilité de louer à partir de 2 nuits consécutives.
Un seul tarif conservé en très basse saison pour la semaine, sans possibilité de réduction pour séjour plus court.
Pendant toute la haute saison et pendant les quatre semaines des congés scolaires de printemps en basse saison et de Toussaint en très basse saison, location à la semaine uniquement.

Pour tous les terrains, réservation **du dimanche au dimanche, sauf pour les 2 terrains de Cavalaire-sur-Mer et La Flotte pour raisons techniques.**



TARIFS ET DATES D'OUVERTURE 2021 # CARAVANEIGES

Prémanon

- > Altitude : 1114 m
- > Ski de fond, ski de piste et balades en raquettes
- > Coordonnées GPS : 46°27'4" N, 06°02'1" E

Avec Les Rousses, Bois d'Amont et Lamoura, Prémanon fait partie de la communauté de Communes des Rousses Haut-Jura. C'est sur son territoire que se trouve une grande partie des pistes de ski alpin de la station. Un réseau important de pistes de ski de fond est accessible aux skieurs de tous niveaux, depuis le camping.

Caravaneiges - Prémanon FORFAITS 2021	Emplacement + adhérents inscrits (maximum 6)
Forfait Saison complète du 04/12/2020 au 04/04/2021	1 115,00 €
Forfait Demi-saison du 22/01/2021 au 07/03/2021	669,00 €
7 nuits consécutives BASSE SAISON	134,00 €
7 nuits consécutives HAUTE SAISON	153,00 €
14 nuits consécutives BASSE SAISON	223,00 €
14 nuits consécutives HAUTE SAISON	290,00 €
14 nuits consécutives MIXTE	256,00 €

Caravaneiges - Prémanon SÉJOURS 2021	BASSE SAISON Par nuit	HAUTE SAISON Par nuit
Emplacement + 1 personne	18,50 €	20,60 €
Adhérent +18 ans	3,00 €	3,70 €
Adhérent -18 ans	1,50 €	1,90 €
Invité +18 ans	12,20 €	12,90 €
Invité -18 ans	3,00 €	3,70 €
Garage mort ●	3,10 €	3,10 €

Frais de dossier : 15 € par réservation

- Garage mort entre deux périodes de séjour, avec possibilité de laisser votre installation raccordée à la borne de distribution électrique.

BASSE SAISON du 04/12/2020 au 06/02/2021 et du 07/03/2021 au 04/04/2021

HAUTE SAISON du 06/02/2021 au 07/03/2021

MIXTE 7 nuits Basse saison et 7 nuits Haute saison

Les Menuires

- > Altitude : 1850 m
- > Ski de fond, ski de piste et balades en raquettes
- > Coordonnées GPS : 45°19'53" N, 06°31'57" E

Enneigement garanti, 650 km de pistes avec les stations des 3 Vallées (Val Thorens, Méribel, La Tania et Courchevel). Zone ludique pour les enfants accessible à pied depuis le camping. Une piste bleue passe le long du camping pour accéder au domaine skiable.

Caravaneiges - Les Menuires FORFAITS 2021	Emplacement + adhérents inscrits (maximum 6)
Forfait Saison complète du 11/12/2020 au 25/04/2021	1 592,00 €
Forfait Demi-saison du 22/01/2021 au 07/03/2021	828,00 €
7 nuits consécutives BASSE SAISON	175,00 €
7 nuits consécutives HAUTE SAISON	207,00 €
14 nuits consécutives BASSE SAISON	318,00 €
14 nuits consécutives HAUTE SAISON	366,00 €
14 nuits consécutives MIXTE	334,00 €

Caravaneiges - Les Menuires SÉJOURS 2021	BASSE SAISON Par nuit	HAUTE SAISON Par nuit
Emplacement + 1 personne	26,40 €	29,50 €
Adhérent +18 ans	3,60 €	4,40 €
Adhérent -18 ans	1,80 €	2,20 €
Invité +18 ans	12,50 €	15,50 €
Invité -18 ans	3,60 €	4,40 €
Garage mort ●	3,10 €	3,10 €

Frais de dossier : 15 € par réservation

- Garage mort entre deux périodes de séjour, avec possibilité de laisser votre installation raccordée à la borne de distribution électrique.

BASSE SAISON du 11/12/2020 au 06/02/2021 et du 07/03/2021 au 25/04/2021

HAUTE SAISON du 06/02/2021 au 07/03/2021

MIXTE 7 nuits Basse saison et 7 nuits Haute saison



DÉCÈS

LÉA CHEU

C'est avec beaucoup de tristesse que tous ses amis du camping de Mesquer vous font part du décès de Madame Léa Cheu, au mois de février, dans sa 106^e année. Léa et Roger ont campé à Mesquer pendant plus de 50 ans, jusqu'en 2006. Personne n'oubliera sa gentillesse, sa convivialité et son dynamisme.

ÉMILE DELCROIX

Thérèse Delcroix, ses enfants et petits-enfants ont la tristesse de vous annoncer le décès d'Émile, le 30 janvier 2020. Il était un habitué de Vias Améthyste, puis de Vendres où il a laissé son empreinte dans les groupes cyclos et à la pétanque. Un grand merci à vous tous, qui vous êtes manifestés par votre présence ou par un message lors de ses funérailles, fidèles à l'esprit du GCU auquel il tenait tant.

LUCETTE MARCHAND

L'Antenne territoriale de l'Aisne a la tristesse de vous faire part du décès de Lucette MARCHAND, médaillée du GCU, dans sa 88^e année, fin février 2020. À Saint-Bonnet-le-Bourg, où pendant des années, Lucette et Guy passaient une bonne partie de leurs vacances, ils avaient créé les activités "Tissage" et "Peinture sur Soie" en 1985, lors du lancement des premières activités culturelles, manuelles et de plein air initiées par Julien Alliez. Ils sont restés fidèles à ce camp, en particulier, et ont animé ces activités pendant une bonne décennie.

Fidèles aussi, ils ont participé à de nombreux rallyes, aux rencontres de

l'Antenne et défendaient l'esprit GCU. À notre ami Guy, et à sa chère famille, nous adressons toute notre sympathie affectueuse.

NB : Je ne peux dissocier l'un et l'autre dans cet hommage tant ils étaient fusionnels.

GEORGES HÙ, CT DE L'AISNE

ANDRÉ NADOBNY

Yvette, son épouse, Laurence, Yvan, Marie-Hélène et Sophie, ses enfants ainsi que ses petits-enfants ont la tristesse de vous faire part du décès d'André NADOBNY à 81 ans, le 14 juin 2020.

Adhérent au GCU depuis plus de 50 ans, il était un fidèle campeur du camp de Saint-Jean-de-Monts en Vendée où il était plus connu sous le nom de Dédé.

Avec son caractère bien trempé et son naturel blagueur, il a su marquer les esprits et ses bons côtés lui ont apporté l'affection de tous.

JEAN PATUREL

Mauricette dite "Momo", ses enfants Jean-Luc, Bénédicte, François, Valérie, ses petits-enfants et les copains de Bormes, anciens et moins anciens, ont la tristesse de vous faire part du décès de Jean PATUREL, dans sa 88^e année.

Habitué du GCU depuis 1962 avec Mauricette et fidèle à Bormes-les-Mimosas depuis 50 ans, Jean a pu encore profiter de ses vacances en juillet-août 2019. Marcheur, cycliste, bouliste et conteur d'histoires, il manquera lors de nos prochains séjours sur le camping où il

avait installé une petite pancarte "place des copains" sur son habituel emplacement.

Salut Jean...

LES COPAINS DE BORMES

ALAIN ET EDWIGE POISSON

C'est avec beaucoup de tristesse et démotion que nous avons appris le décès d'Alain et Edwige POISSON à la fin du mois d'août. Ils séjournaient sur le terrain de Leucate depuis plus de 30 ans. Chacun se souvient d'Alain, souriant et toujours disposé à aider les autres, et d'Edwige, souriante aussi et très adepte du soleil.

Ils reposent tous deux au cimetière de Saint-Martin-aux-Buneaux.

Toutes nos pensées vont vers leurs enfants et leur famille.

LES AMIS DE LEUCATE

MICHEL RAYMOND

Vous pouviez le rencontrer à La Tranche en juillet dans le petit jardin qu'il avait créé avec sa femme Josette à la place 271 ou pêchant sur sa barque à St-Jorioz (Annecy) fin août.

Michel RAYMOND s'en est allé brusquement, ce 11/08, camper sur d'autres Terres. C.U. de la première heure, il était fier de son numéro de carte 022856. Il a su durant tout ce temps transmettre et partager avec ses enfants et petits-enfants le goût agréable du camping, des parties de boules et les valeurs morales du GCU.

NICOLAS RAYMOND, SON FILS

PETITES ANNONCES

Vends caravane marque Donné, 1978, 3m80, double vitrage, pneus neufs, très bon état, toujours à l'abri. Nombreux accessoires, visible près de Tours. Tél. 02 47 26 13 35

Vends caravane, département 91 (Essonne). Marque Hobby, 400sf excellent easy, année 2003. Très bon état, peu roulé. PTAC 1000 kg,

4 places. Lit central tout fait + lit 2 places dans salon. Tout confort, eau chaude, air pulsé, frigo, cuisson gaz... Kit "euromoving" avec batterie et chargeur automatique. Livrée avec auvent, tapis de sol, roue de secours, porte vélos à l'avant. Gardiennage dans local fermé et sécurisé. Prix 7500 € à débattre. Tél. avec répondeur 01 60 86 63 72 - Mobile 07 67 74 30 46 - Mail alaing91@free.fr

JEAN-CLAUDE SERIEYS

L'antenne du TARN s'associe à Josette, son épouse, Jérôme, son fils, et à ses petits-enfants pour vous faire part du décès de notre ami Jean Claude SERIEYS, le 01 mai 2020, à l'âge de 79 ans. Il avait adhéré en 1962. Joueur à Carmaux puis à Albi, il créa l'école de rugby de Cagnac-les-Mines, où il enseigna pendant de très nombreuses années. Beaucoup se souviennent dès le premier jour des vacances d'été de voir la caravane attelée, les cannes sur le toit. La direction était toujours la même : Pierrefiche, terrain qu'il fréquentait assidûment et où il savait mettre à profit son expérience de pêcheur à la truite. Il comptait aussi

beaucoup d'amis à La Grande Motte, qu'il affectionnait également.

À toute la famille nos plus sincères condoléances et notre plus profonde amitié.

ROGER WEBER

Roger est décédé samedi dernier 01 août. Membre du GCU depuis 1990, il participait avec sa femme aux réunions départementales 57. Habitué de Vendres et de Châtillon, il devait être présent à la prochaine assemblée générale. Roi de la pétanque, des apéros et des soirées dansantes, tu vas nous manquer !

SON BEAU-FRÈRE, PASCAL



Les mystères de l'Ouest



Le soleil se couche sur la plage, oui mais... laquelle ?

Photo Laurence TRAMAUX

MOBILISONS-NOUS !

Contre vents et marées, le GCU est né en 1937 de l'esprit mutualiste de ses fondateurs.



Entre 1946 et 1957, il a acquis ses cinq premiers terrains grâce à un appel à participation.



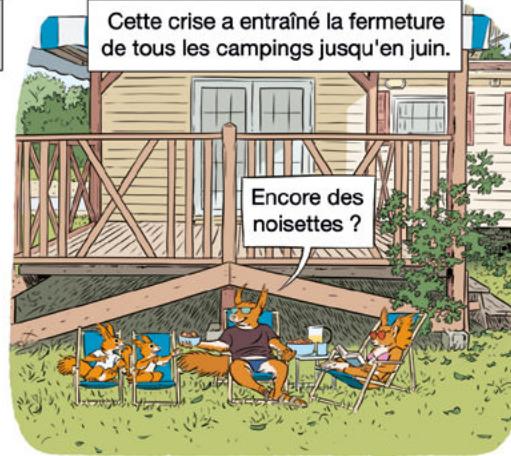
Dans les années 1960, il a fait face à l'obligation de mise aux normes des campings grâce aux cotisations de ses adhérents et à des emprunts, mais aussi grâce à des dons et des participations.



Aujourd'hui, le GCU doit affronter la crise du coronavirus.



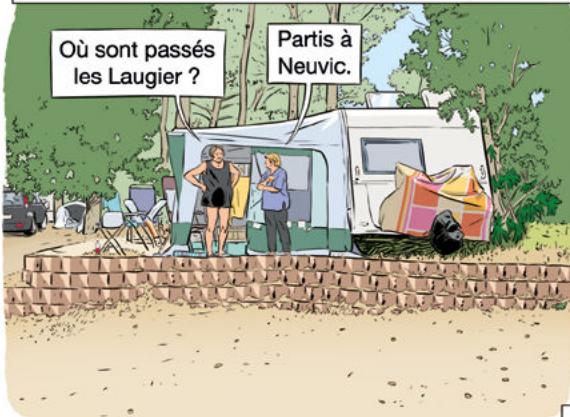
Cette crise a entraîné la fermeture de tous les campings jusqu'en juin.



Cet été, dans un souci d'économie certains terrains n'ont pas ouvert.



De nombreux adhérents ont délaissé les grands campings pour se tourner vers les moins fréquentés...



...malgré la mise en place d'un protocole sanitaire...

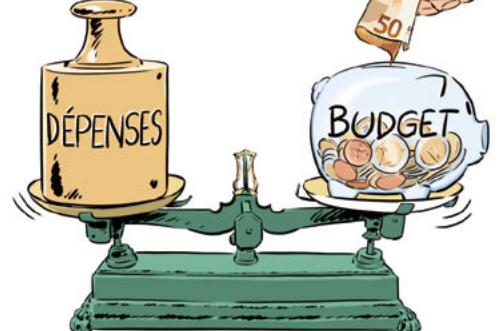
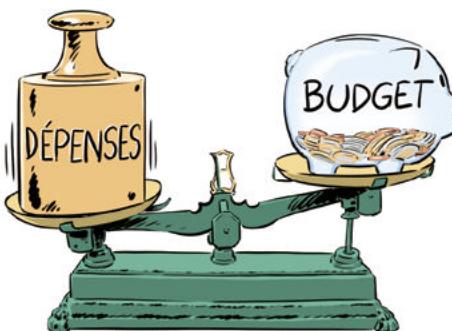


...qui a permis aux adhérents de passer des vacances agréables et aussi sûres que possible.



Si nous voulons que le GCU continue à avancer et poursuive ses indispensables investissements, il faut nous mobiliser...

À nous tous, à hauteur de nos moyens, nous pouvons changer les choses.



Tout est écrit dans la revue et sur le site internet !